

**vous propose deux journées de formation sur le thème :**

# Les jeunes dans la cité

**du vendredi 3 décembre 2010  
 au samedi 4 décembre 2010**

**au CISP Ravel (salle Paul VALERY)  
 6, avenue Maurice Ravel  
 75012 Paris**

Métro : ligne 6 - station Bel-Air  
 Bus : 29, Station Jules Lemaître / Maurice Ravel  
 Bus : P.C.2 et N°56 : Station Porte de St. Mandé

## Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

**Formation et citoyenneté** se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

**Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Elus et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :**

	<b>2 journées</b>
- moins de 1000 habitants	300 €
- de 1000 à 3500	400 €
- de 3500 à 5000	500 €
- de 5000 à 10000	600 €
- de 10000 à 20000	700 €
- de 20000 à 50000	750 €
- de 50000 à 100000	800 €
- plus de 100000	900 €

**Élus des arrondissements PLM, Conseillers Généraux et Régionaux** 900 €

**Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners des vendredi et samedi.**

## Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

*les jeunes dans la cité*  
 organisées par *Formation et citoyenneté*

**du vendredi 3 au samedi 4 décembre 2010,  
 au CISP Ravel, 6 avenue Maurice Ravel 75012 PARIS**

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal  
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom :	Conseil général :	Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée :
Prénom :	Conseil régional :	
Adresse :	Collectivité territoriale :	
	Commune de :	
Code Postal :	Nombre d'habitants (pour les élus communaux) :	Signature du responsable avec cachet :
Ville :		
Téléphone :		
E-mail :		
Fonction élective :		

CACHET



## Les jeunes dans la cité

Les modalités d'occupation de l'espace public par les adolescents et les jeunes adultes interrogent. Regroupement dans les cages d'escalier et autres points de passage, déambulations nocturnes parfois bruyantes, détérioration de mobiliers publics, incendies de voitures... Les élus sont régulièrement interpellés et sollicités pour apporter des réponses à ces phénomènes dont il est parfois difficile de saisir la signification.

Partant de ce constat l'objectif de la formation est :

- d'apporter des éléments théoriques de compréhension du phénomène.
- de construire des grilles d'analyse pour proposer des actions d'accompagnement de ces jeunes qui visent leur intégration sans heurt dans l'espace public.



### Vendredi 3 décembre 2010

**9h30 Accueil et présentation des journées.**

**10h00 à 13h00 Mieux comprendre les jeunes adultes dans le contexte actuel :**

- évolutions sociétales (famille, quartier, travail, école),
- notions de normes, de rôles et de statuts, de transgressions, de déviances,
- échanges d'expériences.

Intervenant principal : **André RAJJOU**, docteur en Sciences de l'Education.

**13h00 Déjeuner.**

**14h30 à 17h30 Au niveau d'une ville, d'une communauté urbaine, quels enjeux, quelles stratégies, quels dispositifs susceptibles de garantir un « vivre ensemble » et de prévenir les manifestations ou comportements dommageables à une cohabitation sereine.**

Intervenant principal : **Luc-Etienne MOLLIÈRE**, coordonnateur de prévention-sécurité dans plusieurs villes (Valenciennes, Chambéry, Brest).

### Samedi 4 décembre 2010

**9h00 à 12h30 De l'intégration aux discriminations - expressions des malaises juvéniles dans la cité.**

**Expérimentation d'une méthode de résolution de problèmes** (exemple : occupation conflictuelle de l'espace public sur le bassin Rennais).

Intervenants principaux : **Angéline ETIEMBLE**, sociologue et **Omar ZANNA**, sociologue enseignant à l'Université du Maine.

**12h30 Déjeuner.**

**14h00 à 16h00 Proposition de différentes méthodes de résolution de problèmes** (Actions / recherches menées dans le sud de la France, notamment à Montpellier, Toulouse, etc...et mise en place d'actions innovantes).

Intervenant principal : **Nabil HAJJI**, Psychologue de l'Interculturalité.

**16h15 à 17h00 Bilan, évaluation de la formation et perspectives.**

Intervenant principal : **André RAJJOU**, docteur en Sciences de l'Education.

**Formation et Citoyenneté**  
**21 ter, rue Voltaire**  
**75011 Paris**

formation  
**& citoyenneté**